



Toute personne en souffrance psychique

- Accueil téléphonique
- Accueil des personnes
- Entretiens infirmiers

Adaptée et immédiate après évaluation

- Prise en charge hospitalière
- Autres professionnels du champ médico-social
- Prise en charge ambulatoire

L'urgence en psychiatrie est une demande dont la réponse ne peut être différée. Il y a urgence à partir du moment où quelqu'un se pose la question, qu'il s'agisse de l'entourage, du patient ou du médecin. Elle nécessite une réponse rapide et adéquate de l'équipe soignante afin d'atténuer le caractère aigu de la souffrance psychique (circulaire du 30/07/1992)